

Après huit ans d'existence, l'Observatoire de la laïcité va donc disparaître. A la place, le gouvernement envisagerait un Haut conseil à la laïcité doublé d'une administration de la laïcité.

Créé pour éclairer les pouvoirs publics, fournir des données et organiser ou valider des formations liées à la laïcité et à la gestion du fait religieux, l'Observatoire était aussi un lieu de démocratie où nos associations laïques étaient écoutées.

Ce que montrent les nombreux avis, guides et documents élaborés pendant sa période de fonctionnement, c'est que l'Observatoire de la laïcité a constamment éclairé le cadre laïque formé par la législation, notamment les lois de 1882, 1905 et plus récemment 2004. Ce travail essentiel a permis aux différents acteurs de faire vivre ce cadre. L'indépendance d'esprit revendiquée par son Président et par son Rapporteur général permettait de lutter contre les idées reçues et les idées fausses sur la laïcité générées par un débat souvent confus dans notre pays sur ce principe d'organisation de notre République.

Il est significatif que l'Observatoire de la laïcité disparaisse au moment où se discute la loi sur les « principes de la République », qui met en péril l'équilibre réalisé par les lois laïques et les textes fondant la liberté associative.

Le combat laïque est un combat de liberté, il promeut l'émancipation et l'esprit critique. « Nous ne désirons pas que les hommes pensent comme nous mais qu'ils apprennent à penser d'eux-mêmes »... Condorcet.

Ce combat continuera, qui associe défense de la laïcité et lutte contre toutes les formes de discriminations.

Premiers signataires :

- Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac)
- Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (Cemea)
- Confédération générale du travail (CGT)
- Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT)
- Fédération nationale de la Libre Pensée (FNLP)
- Fédération syndicale unitaire (FSU)
- Fédération tunisienne pour une citoyenneté des deux rives (FTCR)
- Fondation Copernic
- Les Francas
- Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Ligue de l'Enseignement
- Mémorial 98
- Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)
- Solidarité Laïque
- Syndicat des avocats de France (Saf)

- Union nationale des étudiants de France (Unef)
- Union syndicale Solidaires

Paris, le 10 avril 2021